VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE

De valeur non améliorée

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

SUCCESSION DE MLLE ERMANCE DE ST-ROMES.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 60,271—Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 5 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune:

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 2 novembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir.—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 526, borné par les rues St-James (ou Pierce) St John, (ou Scott), St Louis et Toulouse, contenant quatorze lots désignés comme suit: Les lots Nos 1 à 6, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue Toulouse sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues St John (ou Scott) et Toulouse et le lot No 6 formant l'encoignure des rues St-James (ou Pierce) et Toulouse. Le lot No 7 mesurant soixante et un pieds et deux pouces de face à la rue St James (ou Pierce) sur cent cinquante pieds de profondeur. Les lots Nos 8 à 13, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue St-Louis sur cent vingt deux pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues St-Louis et St-James (ou Pierce) et le lot No 13 formant l'encoignure des rues St-Louis et St-John (ou Scott). Le lot No 14 mesurant soixante-et-un pieds et deux pouces de face à la rue St-John (ou Scott) sur cent cinquante pieds de profondeur.

2° Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Elmira, St. David [ou Claiborne] et Désiré, mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face à la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 639, borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Robertson, Nos 1 à 4 mesurant chacun trente cinq pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Laharpe, trente et un pieds, onze pouces et six lignes et demie dans le fond. Le lot No 1 mesurant 33 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Robertson et 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne de division du lot No 2. Le lot No 2 mesurant 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 61 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la ligne du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 61 pieds 1 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2, et 76 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne du lot No 4, et le lot No 4 mesurant 76 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne du lot No 3, et 90 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villeré, toutes les mesures plus ou moins.

Conditions: Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. L'acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

MORCEAUX DE TERRE FAISANT FACE AU LAC PONTCHARTRAIN.

SUCCESSION DE JOHN STORCH—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C—No 58,296.—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 1er mars 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, Je, JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, à des conditions comptant, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans cette paroisse, étant une partie du Milne tract, désignée comme portion H, bornée du côté nord par le lac Pontchartrain, en face duquel elle mesure à peu près 40 arpents; sur la ligne du côté est elle mesure 8 arpents, sur la ligne du côté sud elle mesure 40 arpents, à l'ouest du bayou Cochon, d'après un plan par Louis Bringier, voyer.

2. Un certain morceau de terre désigné comme suit: Lot No 3 ou le quart nord est du quart nord ouest de la section No 4 dans le township 12, sud du range 12, est, district sud de la Louisiane, et contenant 33 acres et 63-100 d'un acre plus ou moins.

Conditions—Comptant, 20 pour cent déposé pour lier la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire public. Timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 29—nov 5 12 19 20 21

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

Du stock entier de Groceries, Vins, Liqueurs, Cheval, Wagons, Ustensiles, etc.

IN RE ANTOINE DE GEORGE, BANQUEROUTE.

No 107—Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 28 novembre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux encoignure de l'avenue Esplanade et de la rue Nord Robertson, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de Hewes T. Gurley, arbitre en banqueroute, daté le 16 novembre 1899, et rendu dans l'affaire intitulée:

Tout et en particulier le stock entier dans le commerce consistant en groceries, vins, liqueurs, cheval, wagon, ustensiles et autres effets mobiliers d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

17 nov—17 18 19 26 à date

J. L. Onorato.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE ELLIS.

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division C—No 60,329—En vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 8 novembre 1899, et adressé à J. L. Onorato, encanteur je procéderai à vendre à l'enchère publique, MERCREDI, le 22 novembre, à 10 heures a. m., en la dernière résidence du défunt, No 1315 rue Joséphine—

UN LOT DE MEUBLES DE MAISON, d'après l'inventaire, appartenant à la succession ici décrite.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO, Encanteur,
11 nov—11 12 20 21 22 827 rue Gravier.

Succession de Mme Victoire Angemar, veuve de Philip Videau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 59,547—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Salvator Lacava, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
10 nov—10 14 19

Succession de Peter Altmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,506—Division B.—Attendu que Frank Altmeyer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Altmeyer, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
10 nov—10 14 19

VENTES A L'ENCAN

E. Curtis.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ELIZABETH LOTTA MURPHY, FEMME DE MILSON JORDAN LUCE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 59,793.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, BUREAU (ancien) No 54 et 56 rue Baronne.—

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Honorable Fred D. King, juge, daté et signé le 17 octobre 1899, à moi adressé je procèderai à la vente le MARDI, 28 novembre à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune à midi—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2507 rue Bienville, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 329, borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Dorgenois désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par J. Communy, daté le 15 septembre 1884, et déposé au bureau de P. P. Labarre, ci-devant notaire public. Ledit lot commence à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Bienville et Rocheblave et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds, étant la même propriété acquise par ledit Milson J. Luce, par achat de la Eureka Homestead Society, le 6 mars 1899, d'après l'acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire public.

Conditions—Comptant: l'acquéreur, en sus et au-dessus du montant de son enchère devant assumer la dette due à la Eureka Homestead Society, et prendre six actions du fonds capital, décrites dans l'acte, payer les taxes courantes, si elles sont dues, les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et les frais de l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire public. L'acquéreur devra jouir de tous droits, sous les rapports, comme s'il avait été actionnaire ou acquéreur de la Homestead Society.

24 oct—24 25 29—nov 1 5 8 12 15 19 26 27 28

M. C. Smith.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CINQ JOLIS LOTS

DANS LE

Troisième District.

En l'affaire de la Succession de James Larose.

No 59,916.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau No 334 rue Carondelet — le JEUDI, 7 décembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 3 novembre 1899 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, en l'affaire ci dessus intitulée, et numérotée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 643, borné par l'avenue St. Roch, les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots étant désignés par les Nos 8, 9, 10, 15 et 16; lesdits lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St. Roch sur 105 pieds de profondeur: lot No 10 forme le coin de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne, et lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer les actes incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan, notaire.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession d'Emma W. Ulman—No 60,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau, 334 rue Carondelet JEUDI le 7 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 2 novembre 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain ilet de terre, situé dans le Septième District de cette ville, connu comme ilet No 363, et borné par les rues Holly Grove, Apple, Nelson, et général Ogden, ayant une façade de 300 pieds sur chacune desdites rues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et de payer pour l'acte, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan, notaire.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

Jas A. Brennan et Fille.

—:0:—

LA RESIDENCE DOUBLE

à deux étages

Et emplacement d'affaires,

Coin des rues Ste. Mary et Rousseau.

Succession de Elizabeth Gorman.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 60,198.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN & FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu et conformément à un jugement de partage rendu le 16 octobre et signé le 16 octobre 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Rousseau, St André et Bellechasse (maintenant Religieuse) désigné par lot No 3, formant le coin des rues Rousseau et Ste Marie et mesurant 34 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste Marie sur 88 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Rousseau et 88 pieds de profondeur sur l'autre ligne et 27 pieds 8 pouces et 4 lignes dans le fond, ensemble avec droit à une allée dans le fond, mesurant 12 pieds de largeur et ouverture sur la rue Rousseau. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois, comprenant magasin, salle à manger et cuisine au rez de chaussée, et quatre chambres et lieux d'aisance au premier, et formant l'encoignure des rues Rousseau et Ste Marie, ainsi que la bâtisse en briques attenante, No 482 rue Ste Marie, contenant six chambres, entièrement séparée du magasin.

Conditions.—Un tiers comptant, et la balance en un et deux ans avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, honoraires d'avocat, et toute clause de sécurité, taxes de 1899, à payer par l'acquéreur ainsi que les timbres du revenu des Etats-Unis. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

[illegible] 12 19 à date

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois.

Nos 1918 et 1920 rue St-Antoine, entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de George D. Thibaut.

No 60,083—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur — MERCREDI, 29 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU et BOURSE, No 813, rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 24 octobre 1899, au compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 909 borné par les rues Prieur, Johnson, Annette et St Antoine; ledit lot est désigné par la lettre E et mesure 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double en bois ayant deux chambres de chaque côté, cuve, latrines, etc., et portant les numéraux municipaux 1918 et 1920 rue St Antoine.

Termes et conditions —Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans à l'option de l'acquéreur, 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente, 10 pour cent d'honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur est requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Louis A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. E. Ker, avocat.
25 oct—25—nov 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Boutique et Résidence,

No 327 rue Franklin, entre les rues Conti et Bienville.

Succession d'Auguste Merle.

No 60,300—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—MERCREDI, 29 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET ET BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 23 octobre 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Franklin, Tremé (ou Liberty), Bienville et Conti, désigné par le No sept sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 13 septembre 1858 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No 50 du livre de plans Bo un; ledit lot de terre mesurant 23 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 107 pieds 3 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur sur le côté après la rue Conti; commune à celui ci et à d'autres lots, comme il est montré sur le devis annexé à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 19 mai 1883.

Les améliorations consistent en une boutique et résidence combinée, à un étage en bois, ayant magasin, 2 chambres, cuisine, citerne, latrines, etc., et portant le No municipal 327 rue Franklin.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire entre les mains de l'encanteur un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat comme argent de bonne foi pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Walter L. Gleason notaire, aux frais de l'acquéreur.

Robert Légier, avocat.
25 oct—25—nov 1 8 15 22 29

Strouback & Stern.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Laitiers!

12 Vaches Holstein et Jersey, fraîches en lait.

2 Chevaux, 1 Wagon à lait, 1 Taureau.

Harnais, Ustensiles de laiterie.

—AUSSI—

Un lot de Meubles de maison.

Succession de Jacques Barrere.

No 60,188—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, LUNDI le 27 novembre 1899, à 11 heures A. M. sur les lieux, coin de l'avenue Washington et de la rue Lowerline, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 6 novembre 1899 et signé le 13 novembre 1899 de l'Hon juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée.

Les ci-dessus sans limite.
Conditions—Comptant.
15nov—15 19 23 à date.

Denis & Danziger.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double payant dans le quatrième district, Nos 2024 et 2026 rue Annonciation, entre les rues St-André et Joséphine. Succession de Jacob Rieder et Anna S. Rieder, son épouse. No 59,976—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — D. Danziger, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 octobre 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois, avec toit couvert en ardoise, dans le Quatrième District de cette ville, connu comme les numéros 2024 et 2026 rue Annonciation entre les rues St André et Joséphine, contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, allée etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, St. André et Joséphine désigné comme lot 11 A d'après un plan fait par Octave J. Morel, le 27 mai 1844 et déposé pour référence parmi les archives d'Octave Morel ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et formant partie du lot original No 11 sur un plan de la ville de Lafayette. Un bon placement dans un bon voisinage et toujours loué.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 19 à date.

S. Hernsheim vs The Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire de ses recettes et déboursés pour le mois d'octobre 1899, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
10 nov—10 14 19.

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 DECEMBRE,

Propriété du Troisième District.

Cottages Double et Simple,

Nos 3045 et 3047 avenue St-Claude et No 1111 rue Félicians,

Et deux emplacements de choix pour bâtir.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 12 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu, daté et signé le huit novembre 1899 par l'Honorable George H Théard, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire intitulée Succession de Charles F. C. Rickert, No 59,725 du dossier de la susdite cour à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 4 dans l'ilet No 28 compris entre les rues Claiborne (anciennement St Avit) Robertson (anciennement St Jean Baptiste), Féliciana et Clouet sur un plan fait par J. A. Puego, daté le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cuvellier anciennement un notaire de cette ville, ledit lot mesurant trente et un pieds de face à la rue Feliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 401 borné par les rues St Claude (anciennement Bons Enfants), Marais, (anciennement Moralès), Féliciana et Clouet, désigné par la lettre A sur un devis et certificat d'arpentage fait par George de Armas, député voyer de ville, le 6ème jour de juillet 1899 et d'après lequel devis, ledit lot forme le coin des rues St Claude et Féliciana et mesure (44) quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes de face sur l'avenue St Claude, sur une profondeur et face sur la rue Féliciana de (58) cinquante huit pieds, six pouces entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'en dessus, contigu à la propriété ci-dessus décrite en second lieu et est désigné comme lot B, sur le susdit devis de de Armas, d'après lequel susdit devis, le dit lot B commence à une distance de (44) Quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes du coin de la rue Féliciana et mesure (41) Quarante quatre pieds un pouce et Quatre lignes de face à l'avenue St. Claude sur (58) Cinquante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambre, allée de côté, cuve, trottoir briqueté, etc., et connu comme les Nos 3045-47 rue St. Claude.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'au dessus, et dans le fond de la propriété décrite en second et troisième lieu, et désigné par la lettre C, dans ledit devis de De Armas, d'après lequel devis ledit lot C commence à une distance de (58) cinquante-huit pieds six pouces du coin de l'avenue St Claude, et mesure (29) vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Feliciana sur (88) quatre-vingt huit pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un cottage simple retiré de la rue, ayant galerie de devant, trois chambres, hangar, cuve, etc., et connu comme le No 1111 rue Féliciana.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes sur ladite propriété pour l'année 1899. Les Timbres du Revenu des Etats-Unis et aussi le coût de l'acte ou actes de vente devant être passé pardevant Bussière Rouen, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix adjugé devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

11nov—11 12 19 26—déc 3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 5 décembre.

Propriété du Troisième District,

DANS L'ILET BORNÉ PAR LA RUE LIBERAL, L'AVENUE DE LONDRES, ET LES RUES GENIUS ET NOUVELLE ORLEANS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 5 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 27 octobre 1899, issu et signé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Marie Pierre et Alexandre Antoine, consolidés, Nos 58,128 et 59,705 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet vieux No 39, sur un nouveau plan de la ville, borné par l'avenue de Londres, les rues Libéral, Genius et Nouvelle Orléans; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 d'après un plan fait par T. A. Puego, daté le 2 mai 1843 déposé en l'étude de J. Cuvillier, anciennement notaire. Lot No 5 mesurant 35 pieds de face à la rue Liberal sur cent cinq [illegible] pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne des lots 1, 2, 3 et 4.

Lot No 6 mesurant trente pieds de face à la rue Liberal sur cent soixante sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 5 C. O. B. 96, fo. 200 (Les mesures des lots sont irrégulières en profondeur et fond).

Les améliorations du lot No 5 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., et connue comme No 1814, rue Libéral.

Les améliorations du lot No 6 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, cuisine galerie de côté, etc. Il y a aussi dans le fond du lot une autre maison avec trois chambres, cuisine, galerie, citerne, puits, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente devant être passés pardevant Thed. Deibel, Esq notaire, aux frais des acquéreurs et devant assumer le coût des timbres du Revenu de l'intérieur des Etats-Unis, dix pour cent de dépôt du prix de l'adjudication devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

Harry H. Hodgson

—:0—

ANNONCE JUDICIAIRE

BELLE RESIDENCE COTTAGE

422 Rue State.

Succession de Patrick Joseph Finan.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 12 décembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 novembre 1899, dossier No 60,386 au compte de la succession de Patrick Joseph Finan, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par State, Laurel, Annonciation et la ligne de Burtheville, mesurant 30 pieds, de face sur la rue State, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence cottage, contenant à peu près six chambres et connu comme le No 422 de la rue State.

2° Le quart non divisé du lot No 3 dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Foucher et Antonine et mesurant 30 pieds 9 pouces de face sur la rue Laurel sur 107 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins. Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme le No 3615 rue Laurel.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en plus les taxes pour 1899, et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu de l'intérieur.

10 nov—10 12 19 26—déc 5 10 11 12

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

SUPERBE ILET

Les Terres les Plus Hautes,

Planté de chênes majestueux et d'autres arbres ombrageux et de buissons d'arbustes.

Avec améliorations là-dessus,

Dans le Sixième District.

Les rues Broadway, Pine, Félicia et Carrollton.

A un ilet de l'Avenue St-Charles

Et en face des résidences de M. W. E. LAWRENCE —et— M. H. R. GOGREVE.

MME ESTELLE MURPHY ET ALS. VS. HENRY J. FRANCKE ET ALS.

No 59,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 14 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1899 et signé le 22 juin 1899 par l'Hon Geo. H. Théard juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Le superbe ilet, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Pine, Carrollton et Félicia, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant étant l'ilet No 63 de Greenville, désigné comme vingt lots, numérotés 1 à 20 inclusivement, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer de la paroisse Jefferson, daté le 15 avril 1836, et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, ancien notaire en cette ville. Ledit ilet mesurant environ 300 pieds sur chacune des rues Broadway et Pine sur 240 pieds sur chacune des rues Carrollton et Félicia,

Les améliorations consistent en une grande résidence à deux étages, contenant vestibule, dix chambres, avec dépendances. Les terres sont tracées avec les passages les plus substantiels et sont couverts de la plus belle collection de chênes, magnolias et pacaniers dans la ville. La façade sur la rue Broadway est embellie d'une jolie barrière en fer. L'ilet se trouve dans la partie la plus élevée de la ville, et consiste de vingt grands lots de terre élevés et bien secs Il n'y a pas actuellement sur le marché aucun morceau de propriété qui puisse être comparé à celui-ci. Dans un des meilleurs quartiers, avec les plus beaux alentours, soit comme résidence permanente ou comme spéculation avantageuse, cette propriété se recommande spécialement à quiconque possède la clairvoyance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur représenté par des billets de l'acquéreur divisés en des montants pour correspondre avec les intérêts respectifs des vendeurs portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les usuelles et autres clauses de sécurités tels que le pacte de non alienando, 5 pour cent, honoraire d'avocats, assurance, etc. L'acquéreur devant payer les timbres du revenue et assumer les taxes pour l'année courante (1899) en plus et au-dessus le prix de vente, et devant déposer 10 pour cent comptant avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John G. Eustis, Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 19 26—déc 3 10 et 14

Paul & Gurley.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Attrayant.

Propriété de Choix pour Résidence.

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 1708 rue du Canal, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Endroit central, entourage attrayant et à proximité de tous les avantages.

Succession de Mme Annie McNulty, veuve de Léon Lamothe.

No 60,559—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, 13 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 10 novembre 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Annie McNulty, veuve de Léon Lamothe, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal Derbigny Gasquet et Claiborne, lequel dit lot est désigné par le No 11 de l'ilet No 20, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840, déposé pour référence en l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville et désigné aussi par le même numéro sur un plan ou devis d'arpentage, par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, sous la date du 6 avril 1881, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire en cette ville, le 28 février 1887 Ledit lot mesurant, en mesure américaine, d'après ledit plan mentionné, 26 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Canal sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une élégante et commode résidence en bois à deux étages, connue par le numéro municipal 1708 rue du Canal) subdivisée en un vestibule salons doubles (à arches), vaste salle à manger, office, chambre à laver et cuisine etc., au rez de chaussée; cinq chambres à coucher confortables et bien ventilées, chambre à bain, latrines patentées etc. au premier étage, grande galerie sur la façade et sur le côté cour avec pavage schillinger; allée sur le côté. L'extrême fond est amélioré par une substantielle bâtisse à deux étages en bois confortablement subdivisée.

Cette propriété est élégamment tapissée à l'intérieur, ayant les commodités modernes, et est désirable soit pour l'occuper ou comme placement. Cette propriété est invariablement louée, sans bail, pour $540 par an. Près du centre commercial, à 10 minutes de marche à la statue de Clay et est incontestablement un splendide placement avec un avenir sûr et une augmentation certaine.

Conditions — Comptant l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U., aux frais de l'acquéreur, pardevant Theodore Cotonio, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

12 nov—12 19 23—déc 3 10 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Jugement contre la ville de la Nouvelle-Orléans et autres. Réclamations, etc.

In re Henry F. Sharp vs Ses Créanciers.

No 56,458—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 22 novembre 1899, à midi, à la Bourse No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 8 novembre 1899 in re Henry F. Sharp versus ses créanciers, il sera vendu à l'enchère:

1° Un jugement contre la ville de la Nouvelle-Orléans pour $155, avec 5 0/0 d'intérêts et coûts, dans le procès No 45,951, Cour Civile de District, intitulé Henry F. Sharp versus la Ville de la Nouvelle Orléans.

2° Un jugement contre R. D. Lamson pour $28 avec 5 0/0 d'intérêts et coûts.

3° Un jugement contre W. W. Brady pour $55 avec 5 0/0 d'intérêts et coûts.

4° Réclamations diverses.

Conditions—Comptant.
11 nov—11 12 19 22

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage à Alger

Avec grande cour et porte cochère.

Succession de Thomas Gray.

No 60,089 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 13 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, daté du 6 novembre 1899, en l'affaire et au compte de la succession de Thomas Gray, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District Municipal de la Nouvelle Orléans [appellé Alger], désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 145, borné par les rues Elmira, Homer, Jackson et Pacific et mesurant 32 pieds de façade à la rue Elmira sur 123 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple contenant 3 chambres et cuisine, hangar, cuve, etc., et connu comme le No 818 rue Elmira.

Conditions—Comptant Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Wilson notaire.

Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de A. F. Wille et femme,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,556,—Division "D"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles Bedell, administrateur et exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
16 nov—16 20 25

Succession de James B. Fassy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 60,710—Division E—Attendu que Frederick August Weilbaecher a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James B. Fassy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
16 nov—16 20 25

Succession de Mme Fanny Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,700—Division E—Attendu que Morris Jacobs a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Fanny Jacobs, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
16 nov—16 20 25

Succession de Francis Elizabeth Tapken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60 687—Division A—Attendu que Mme Agnes Tapken, femme de Dominique D. Sawyer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Francis Elizabeth Tapkin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
Wm Andrew Collins, avocat pour l'administrateur.
16 nov—16 20 25

Succession de Peter J. Guth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,946 Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. Anthony Soerl, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
14 nov—14 18 23

Succession d'Amanda Roca, épouse défunte de George Lhote.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,699—Division A—Attendu que George Lhote a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Amanda Roca, épouse défunte de George Lhote, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
Charles F. Claiborne, avocat.
15 nov—15 19 24

Succession de Joseph Oteri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,479—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph St Amant et Lucy St. Amant administrateurs conjoints de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
12 nov—12 16 21

Succession de Jules Lasserre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,953—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Cécilia Lasserre exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
14 nov—14 18 23

Succession de Philip Packer et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,597—Division D—Attendu que Benjamin Ory, de la Nouvelle-Orléans, Lne., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Packer et femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
9nov—9 13 18

Succession de Frank Ammancio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,635—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Ammancio, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
10 nov—10 14 19

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an .... [illegible]
Six mois .... 1 [illegible]
Quatre mois .... 1 [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers

[illegible]